



Charte du site

PRÉAMBULE

Le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Finistère (Réaap 29) existe depuis 2000 et s'appuie sur le respect d'une Charte nationale des Réaap.

Le site Infoparent29 est né suite à la circulaire de 2004, incitant les Réaap à créer des Points Info Famille afin que l'ensemble des acteurs de la parentalité : parents, bénévoles, professionnels, élus... participent à des échanges d'informations en ligne, utiles à l'éducation des enfants et à la vie des familles, de la petite enfance à la grand-parentalité.

La charte du site a pour objet d'en garantir le bon fonctionnement. En accédant à ce site, vous en acceptez les conditions d'utilisation.

Cette charte pourra être revue et corrigée au fur et à mesure des remarques effectuées et retenues comme pertinentes par le copilotage du Réaap.

Les modalités de partage de l'information se feront dans le respect déontologique de chaque institution et organisation engagée dans le Réaap.

Le site garantit le respect du droit à l'image.

ART. 1

Copilotes du Réaap et webmestre sont garants du bon fonctionnement du site. Ils s'engagent à respecter l'ensemble des articles de la charte du site www.infoparent29.fr, à en faire la promotion.

ART. 2

Engagement des acteurs du Réaap

Les acteurs du Réaap s'engagent à :

- Animer le site dans une démarche participative suivant plusieurs critères déterminés par le comité de suivi technique du site
- Assurer une information régulière sur le site
- Promouvoir le site et communiquer régulièrement à son sujet.
- Veiller/travailler à la démocratisation de ce service et de cet usage.

ART 3

Rôle et composition du comité technique

Le comité technique est composé des copilotes du Réaap, du webmestre avec la participation d'acteurs identifiés, partenaires dans le Réaap, pour leurs compétences et expériences relatives aux rubriques du site. A l'initiative du webmestre, il se réunit par thématique en fonction des besoins.

Il est garant de l'actualisation et du renouvellement de l'ensemble des rubriques du site.

Objectifs du comité technique

- Veiller au respect de la charte par rapport à la qualité du site
- Réorienter la ligne éditoriale si besoin
- Participer à l'enrichissement du site (contenus éditoriaux, fiabilité des informations, actualisations des données)
- Veiller à ce que les informations diffusées rendent compte de la dynamique de l'existant et des projets sur l'ensemble du Finistère
- Trancher dans les cas litigieux : certaines informations, nouvelles adresses...
- Développer le réseau des acteurs partenaires du site

ART 4

Fonctionnement du site

Le fonctionnement du site www.infoparent29.fr, permet l'anonymat et garantit la qualité des intervenants sur le site :

- Le webmaster
Régisseur et régulateur du site
- Les acteurs identifiés, partenaires dans le Réaap
Chargés
 - D'apporter des informations relatives à un ou plusieurs domaines, un secteur géographique, diffusables sur le site infoparent29 pour une ou plusieurs rubriques : manifestations, textes législatifs, articles de fond...
 - D'apporter des éléments de réponse au webmaster pour les questions posées directement par les parents sur le site dans un délai rapide. Ces acteurs joueront un rôle d'interface entre le site et l'institution ou organisation pour apporter toute précision nécessaire au webmaster
 - De mettre à jour les coordonnées des services indiqués dans la rubrique « Adresses » du site
- Les pilotes du Réaap
Responsables du suivi du site et de la coordination des intervenants

Le site est alimenté par les informations transmises avec les acteurs du Réaap, les professionnels, les associations... Les informations relayées sont des actions et activités qui relèvent des services publics, associations subventionnées... Les actions menées dans un cadre d'auto-entrepreneuriat ou d'une activité libérale ou à but lucratif ne peuvent pas être recensées sur ce site.

ART 5

Principes éthiques

Les principes éthiques de la mise en ligne des informations s'énoncent comme suit :

- Respect de la confidentialité des utilisateurs
- Précautions quant à la pertinence, la valeur et la validation des informations échangées.
- Informations ni « labellisées », ni garanties mais transmises au regard des libertés et responsabilités des utilisateurs.

Le comité technique se réserve le droit de ne pas diffuser toute information jugée sectaire et non-conforme à la loi.

L'usage de ces informations engage la responsabilité individuelle.

Les signataires s'engagent à ne pas utiliser le site pour leur propre intérêt.

ART 6

Communication

L'accessibilité de la charte se traduit par sa mise en ligne sur la page d'accueil du site ou par un lien visible et explicite.

ART 7

Évaluation

Les modalités d'évaluation du respect de la charte sont établies par le comité technique.

Brest, le 11 juillet 2025